



**Projet de Renforcement  
du Dispositif de Suivi  
Evaluation du MASM**

- 1-Identification**
- 1.1** Intitulé du Projet : **PROJET DE RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE SUIVI EVALUATION DU MASM**
  - 1.2** Promoteur du projet : Le Ministère des Affaires sociales et de la Microfinance
  - 1.3** Type de projet : National
  - 1.4** Axe stratégique du PAG : Axe stratégique 6, Pilier 3 (Poursuivre l'amélioration du bien-être social des populations)
  - 1.5** Durée et Localisation du Projet : 4 ans (2023-2026)
  - 1.6** Localisation du projet : Tout le territoire nationale

**2-Description  
du Projet**

**Contexte et justification du Projet :**

De nos jours, la préoccupation principale des acteurs du développement est d'assurer une allocation et une utilisation des ressources qui optimisent le développement économique et social. Cela est d'autant plus vrai aujourd'hui que les ressources financières disponibles sont insuffisantes par rapport aux besoins à satisfaire. Dans ce contexte, la question fondamentale est de savoir comment conduire les interventions de manière à atteindre les objectifs fixés. C'est là que le suivi et l'évaluation prennent toute leur importance en tant qu'instruments de gestion essentiels à l'exécution efficace et efficiente des politiques, programmes et projets de développement.

Le dispositif de suivi-évaluation constitue alors une composante essentielle de la bonne gestion et de la redevabilité d'un projet ou programme. Il est essentiel pour juger de la progression réalisée dans l'atteinte des objectifs et des résultats et pour fournir à temps réel des informations précises, fiables et actualisées aux différentes parties prenantes.

L'actuel système de suivi-évaluation des projets, programmes et politiques du Ministère des Affaires sociales et de la Microfinance (MASM) fait face à des contraintes parmi lesquelles on peut citer : (i) une faible coordination des activités financées par les partenaires techniques et financiers , (ii) une faible harmonisation des outils de collecte de données au niveau central, départemental et communal, due à une pluralité des acteurs et des interventions, (iii) une inexistence des bases de données de suivi évaluation (iv) une insuffisance de ressources humaines spécialisées dans le domaine de la production des données statistiques, de la planification, de la budgétisation et du suivi évaluation.

Au regard de ces constats et dans le souci d'améliorer sa performance, en s'inscrivant dans la droite ligne des objectifs du Gouvernement, le Ministère des Affaires sociales et de la Microfinance entend mettre en place un projet de renforcement de son dispositif de suivi évaluation.

**3-Objectifs du  
Projet**

- 3.1** **Objectif Général** : Renforcer le dispositif de suivi évaluation des projets et programmes du MASM
- 3.2** **Objectifs Spécifiques** :
  - moderniser le système de production de données statistiques ;
  - renforcer la coordination de toutes les actions du MASM ;
  - renforcer les capacités de tous les acteurs du système de suivi évaluation

**4-Résultats  
attendus**

- le système de production des données statistiques est modernisé
- la coordination de toutes les actions est renforcée
- les capacités de tous les acteurs de suivi évaluation sont renforcées

**5-Principales  
activités du  
projet**

- mise en place du Système d'Information de la Protection Sociale et de la Microfinance (SIPSM) et sa mise à jour régulière ;
- acquisition d'équipements adéquats (ordinateurs, logiciels, serveurs, consommables informatiques, etc.) au profit des services en charge de la production des données statistiques, de la planification, de la budgétisation et du suivi évaluation (DPAF, CPS, DD, etc.) ;
- conception et mise à jour régulière d'une plateforme de suivi évaluation des différents programmes /actions/activités ;
- acquisition de matériel roulant (Pick up 4x4) au profit des acteurs du suivi évaluation ;
- renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la planification, la budgétisation et le suivi évaluation des activités des projets et programmes des structures du MASM (DPAF, CPS, DD, etc.) ;
- élaboration et édition de la note de conjoncture sociale du MASM ;
- élaboration périodique d'un rapport de S.E des projets et programmes du MASM ;
- fonctionnement du projet ;
- évaluation du projet.

**6- Bénéficiaires  
directs**

- les agents des Centres de Promotion Sociale, des Services Sociaux Spécialisés, des Centres d'Accueil et de Transit des Enfants, des Centres de Promotion Social des Aveugles, des Centres de Formation Professionnel des Personnes Handicapées, des Directions Départementales des Affaires Sociales et de la Microfinance et des Directions Techniques de la Direction Générale des Affaires Sociales ;
- les agents des structures et des ONG intervenant dans l'accompagnement socioprofessionnel des cibles directes.

**7- Effets attendus**

- production à bonne date des données statistiques fiables sur les projets et programmes du MASM ;
- production des rapports de suivi de bonne qualité et à bonne date ;
- tenue des revues périodiques à bonne date ;
- Mise en œuvre efficace et efficiente des projets et programmes du MASM.

**8-Interactions  
avec d'autres  
projets**

**9-Composantes  
concernées**

**Programme 1 du plan stratégique** : Pilotage et Soutien aux services du Ministère

**10-Coût et  
financement du  
projet**

Le budget global du projet est estimé à **deux milliards (2 000 000 000) de francs CFA** sur les quatre (04) ans.

**11-Sources de  
financement**

Le projet sera mis en œuvre sur financement du Budget National et des Partenaires Techniques Financiers

**12-Mode  
d'exécution**

**Direct et indirect**